Compte rendu du conseil d'école du 19 octobre 2021

Personnes présentes :
Enseignants : Mmes, Lamotte, Montagne, Blanc, Dalzon, Vallet-Bouchet, Monnier Mrs. Faure, Neuville, Batigne, Pizieux (directeur).
Enseignants excusés : Mme Joblot, M. Maisonneuve (formation pédagogique), Mme Mateu (conseil d'école dans son autre école)
Représentants de la mairie : Mmes Pouilly, Rios
Représentants de parents FCPE : Mmes Chapuy, Dessemond, Akosa, M.Bedoui
Personnes excusées : Mme Ansart (IEN)

A. Mouvement de personnel enseignant : Peu de mouvement (axe 4 du projet d'école)

Arrivées : - Mme Mateu Floriane mi-temps de la décharge du directeur en CE1 et quart de temps de Madame Vallet Bouchet en CP.

- Madame Dalzon Catherine : CM1

RASED : L'école continue à bénéficier du RASED :

- enseignante spécialisée : Madame Carole Chenavier, intervient avec le cycle 2 (CP/CE1) dans l'école le mardi à partir de 9h30 et le vendredi à partir de 9h30.
- psychologue scolaire : Mme Chanteclair Marie rased-valence1est@ac-grenoble.fr 04/75/07/02/41

Présentation du nouveau bureau de la FCPE : On note un pourcentage de votant assez stable autour de 40%.

Présidente : DUMEUNIER Elodie

Vice-Présidente : MANISCALCO Delphine et RAFFIN Corinne

Trésorière : CHAPUY Laurence

Trésorière adjointe : BOMBRUN Nadège

Secrétaires : COSTET Estelle et ROUVEL Nathanaël

Pole communication : Mme AKOSHA et Mme DESMOND

B. Les divers intervenants dans l'école (axe 3 et 4 du projet d'école)

- Frédéric Maltagliati, ETAPS, intervient 20 h par semaine, réparties équitablement entre toutes les classes.

Les AESH (PIAL)

- Zahya Behrendt, AESH, accompagne deux élèves.
- Sylvie Martinet, AESH accompagne trois élèves.
- Virginie Murand, AESH accompagne trois élèves, plus deux heures en maternelle.
- Corinne Brenterch, AESH accompagne deux élèves, plus deux heures en maternelle.
- Valérie Duquesne, AESH accompagne deux élèves.
- Justine Lombard, AESH accompagne trois élèves.

Deux enfants sont en attente d'une notification pour bénéficier d'une AESH.
Aujourd'hui tous les enfants notifiés ont leur AESH.

- Contrat civique : Nous avons un service civique depuis fin septembre : Océane Desbos.

C . Bilan de rentrée - Effectifs de rentrée (axe 4 du projet d'école)

	Prof	Classe	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
1	Mme Vallet Bouchet	CP1	21					21
2	Mme Blanc	CP2	22					22
3	Mme Joblot	CP / CE1	9	13				**22**
4	M. Pizieux	CE1		23				23
5	Mme Tota	CE1		24				24
6	M. Neuville	CE2			24			24
7	M. Maisonneuve	CE2			22			22
8	Mme Lamotte	CE2 / CM1			14	10		**24**
9	Mme Dalzon	CM1				26		26
10	Mme Montagne	CM1 / CM2				16	8	**24**
11	M. Faure	CM2					27	27
12	M.Batigne	CM2					27	27
		Total	**52**	**60**	**60**	**52**	**62**	**286**

Nous avons une ouverture avec en plus quelques départs en fin d'année scolaire dernière, cela permet d'avoir des classes beaucoup moins chargées que l'année dernière.
Moyenne de 23,83

Prévisions pour la rentrée 2022

Année 2022-2023

CP	51
CE1	52
CE2	60
CM1	60
CM2	52
Total	**275**

moyenne : 22.9 avec 12 classes
25 avec 11 classes

Année 2023-2024

CP	48
CE1	51
CE2	52
CM1	60
CM2	60
Total	**271**

moyenne : 22,58 avec 12 classes
24.63 avec 11 classes

D . Vigilance / Sécurité /Intempéries (axe 4 du projet d'école)

Rappel : Nous sommes toujours en vigilance attentat renforcée.
Une attention particulière est demandée aux écoles :

- Décliner son identité à l'interphone pour rentrer dans l'école.
- Eviter les attroupements devant l'établissement. Il y a des marques blanches devant le portail afin de rappeler aux parents de ne pas attendre les enfants sur cette zone.
- Interdiction de stationner aux abords de l'établissement. Beaucoup de progrès constatés : rôle préventif du policier municipal.

Alerte incendie / PPMS
PPMS : Alerte intrusion : vendredi 15 octobre à 9h15 avec la maternelle. Un scénario : intrusion en maternelle en premier ce qui déclenche ensuite l'alerte en primaire. Nous avons testé les nouveaux boitiers d'alerte mis en place par la mairie. Les enfants restent assez calmes et évacuent dans les zones prédéfinies.
Peu de son chez madame Dalzon et manque de puissance bat beige, peu de son en cantine. Rased ?

Alerte incendie : Programmée par la mairie mais on ne connait pas les dates.

D'autres exercices sont déjà programmés pour cette année scolaire : PPMS risque majeur.

Point COVID :

- Nous rappelons aux parents qu'ils ne peuvent rentrer à l'école qu'avec un masque.
- Les enfants se lavent les mains en entrant à l'école et en sortant de l'école.
- Nous essayons de limiter l'utilisation du gel hydroalcoolique mais les sanitaires sont vite saturés.
- Un cas positif a été déclaré dans une classe ; ce qui a entraîné la fermeture d'une classe. Si une classe ferme une continuité pédagogique est mise en place par les enseignants. Les enseignants sont en contact avec les parents et les enfants via l'adresse email fournie par l'enseignant en ce début d'année scolaire.
- Depuis Lundi les masques ne sont plus obligatoires pour les enfants à l'intérieur et à l'extérieur des locaux.
- Nous gardons l'organisation pour les entrées, les sorties et les temps de récréation.

Demande : gel hydroalcoolique dans la nouvelle classe.

Intempéries (neige) : un protocole doit être mis en place pour référencer les enseignants qui peuvent être sur place malgré la neige. Un lien avec la mairie doit aussi être possible très rapidement, un élu ou un agent de la mairie doit pouvoir se rendre sur place si aucun enseignant ne peut venir à l'école.
Une information est envoyée aussi à l'inspection pour faire un état des lieux. La prise de décision pour un accueil des élèves en toute sécurité est faite en lien avec l'inspection.

Si comme l'année dernière, les moyens de communication ou le chauffage ne fonctionnent pas, le bon sens prime.

➔ Proposition aux parents de télécharger Panneau Pocket, l'application.

Point sécurité soulevé par les parents à la garderie du soir :

- Le grand portail reste ouvert : les enfants pourraient sortir seul ou encore une personne malveillante pourrait rentrer dans l'école. Les parents demandent que les agents municipaux notent bien qui vient chercher l'enfant à la garderie du soir sur le cahier d'émargement comme c'était le cas avant.
- Portillons ouvrables avec le doigt aussi (plaque de fer à ajouter).

E . Le règlement intérieur. (axe 4 du projet d'école)

Le conseil d'école valide le règlement intérieur.
Les enseignants souhaitent apporter quelques précisions et revoir la présentation de ce dernier. Ce travail se déroulera dans l'année et sera présenté aux parents élus.

F . Les moyens de fonctionnement de l'école (axe 4 du projet d'école)

- **Mairie** :

- Allocation scolaire : **40**€ par enfant **(hausse de 4 €)** + 4€
- Subvention au sou des écoles : 3€ ;
- Frais de bureau : 300€ + 7000 photocopies ;
- Compte COPIE (500 couleurs et 500 noir et blanc) pour AVS + 150€ alloués.
- Abonnement Canopé
- Bibliothèque du village
- Budget photocopies : 8000 par poste dont 1000 en couleur soit 16 ramettes de papier par classe. +20€/1000 photocopies.
- RASED : 100 € + 2500 photocopies
- Budget transports : sera plafonné à 4800 € (400 euros par classe) pour l'ensemble des déplacements pédagogiques et sportifs + sortie de fin d'année :
- Classe de découverte : prise en charge du transport et participation plafonnée à 90 € par élève
- Budget livres : - un livre de fin d'année pour les CM2 (dictionnaires, ou calculatrices…)
  - un manuel scolaire pour deux niveaux, soit 2 nouveaux manuels
  - participation achat livret pour les CP (10€ par élève) ;

Plus de participation aux frais de forfaits de ski.

- **Amicale Laïque**

L'Amicale Laïque finance les entrées aux spectacles, aux musées, au cinéma, les forfaits de ski et les actions liées au projet d'école. Elle reverse l'argent gagné dans les différentes manifestations (Tombola, Bourse aux jouets fête de l'école) aux écoles élémentaire et maternelle au prorata du nombre d'élèves.
Nous remercions vivement l'équipe de l'amicale laïque sous la présidence de Madame Puel qui a repris l'association l'année dernière et qui poursuit cette année avec de nouveaux membres qui viennent renforcer l'équipe.
La première manifestation sera cette année une bourse aux jouets et aux vêtements le 21 novembre.
Mise en vente de production de boules de noël en bois.

G. Le projet d'école / Résultats aux évaluations nationales / Difficultés scolaires (axe 1, 2, 3 du projet d'école)

Projet d'école :

Actions qui perdurent :

- Production d'écrit quotidienne.
- ¼ d'heure de lecture « plaisir » en cycle 2 et cycle 3.
- Education civique : rôle des délégués, messages clairs
- Lecture : fluidité en cycle 2
- Sensibilisation à l'environnement : journée cleanup day.

Nouvelles actions en voie de construction :

- Enseignement de la compréhension de texte littéraire au cycle 3.
- Accueillir des enfants à besoin particulier
- Géométrie en cycle 2.
- Vocabulaire

Actions terminées :

- Livret d'accueil des familles.

Evaluations cp/ce1 :
CE1 :
Français : Bons résultats en français avec une progression nette au niveau de la fluence.
Mathématiques : Résultats irréguliers suivant les classes, avec une constante au niveau des difficultés en résolution de problème.
CP :
Français : Quelques difficultés au niveau de la reconnaissance des mots. Des résultats sont irréguliers entre les deux classes.
Mathématiques : La résolution des problèmes pose aussi des difficultés.

Difficultés scolaires : Différents niveaux d'aide :

1) Aides ponctuelles au sein de la classe avec rédaction d'un PPRE (plan personnel de réussite éducative) si besoin. Aide ponctuelle menée en classe sur une compétence précise pour un élève.
2) Le RASED (cp/ce1) un petit groupe d'élève est pris par une enseignante spécialisée pendant le temps de classe pour donner un coup de pouce en lecture ou en mathématiques sur une période de 10 séances environ.
3) Si les difficultés persistent, nous pouvons faire une équipe éducative avec les parents et toutes les personnes qui apportent déjà une aide à ces élèves. L'objectif de ces équipes éducatives est de trouver la meilleure solution pour faire progresser l'enfant : demande de bilan, demande d'une aide humaine, demande d'un ordinateur…

H. La vie scolaire (axe 4 et 2 du projet d'école)

1) Surveillance et organisation des récréations

Toujours deux récréations.
Temps calme : déjà mis en place grâce à la présence de notre service civique.
Un planning pour les terrains de foot a été mis en place pour les élèves de cycle 3 qui sont plus nombreux cette année dans la cour de récréation.

- Un nouveau règlement de la récréation va être mis en place en collaboration avec le temps périscolaire. Les règles sont les mêmes pendant ces deux temps, seul la partie sanction diffère entre l'école et le périscolaire. Il va être présenté aux enfants d'ici la fin de semaine et sera affiché pour la rentrée des vacances.
- Un traçage au sol va être effectué aussi pour faciliter la mise en place des messages clairs. Ce dispositif sera mis en place aussi après les vacances de la toussaint. Ce dispositif pourra aussi être utilisé pendant les temps périscolaire.

2) EPS à l'école / Labélisation projet génération 2024.

- Préparation des cycles sportifs

- Natation :
  La première période se termine au mois de décembre pour 4 classes : CM2 Monsieur Batigne, CP / CE1 de Madame Joblot, CE2 de monsieur Maisonneuve, CE2/CM1 de madame Lamotte.
  La deuxième période débutera la première semaine de janvier : Madame Mateu CE1, Monsieur Faure CM2 et Madame Vallet-Bouchet CP.
  La troisième période débutera le 30 avril : monsieur Neuville CE2, Madame Monnier CE1 et madame Blanc CP.
- Vélo : premières sorties jeudi 14 octobre avec la classe de monsieur Pizieux et la classe de CP de madame Mateu le vendredi 15 octobre avec la classe de madame Monnier, le vendredi 15 octobre avec Madame Blanc,

- Projet génération 2024 : nous sommes à la recherche d'un athlète de haut niveau pour faire un moment fort de se projet. Nous nous renseignons aussi auprès d'associations pour avoir une exposition sur le sport.

3) Sorties scolaires

Animations Arche Agglo sur différents thèmes : au fils du Rhône, les insectes au bord de l'eau… avec une sortie au bord du Rhône.

Sorties ramassage des déchets en septembre pour les classes de CP et CE1. Ces sorties pourront être renouvelées dans l'année.

Spectacle à Saint Donat: pour les classes CP, CE1, CE2, les dates seront communiquées plus tard

Sorties scolaires avec nuitées : Classe de Monsieur Batigne et Monsieur Maisonneuve.

Sorties vélo à la journée au printemps pour les classes de CE2/CM1.

Sorties raquettes : 6 classes de CE2 jusqu'à CM2 (deux sorties hivers et une sortie printemps suivant budget)

4) PEAC : (parcours éducation artistique et culturelle)

Deux temps forts dans l'année :

1) Pour toute l'école, participation avec l'artiste Odile Ode à la création d'une œuvre individuelle en lien avec les périodes de l'histoire de France. Chaque période historique sera traitée par les différentes classes de l'école. Une exposition en fin d'année aura lieu au sein de l'école.
2) Programmation d'un spectacle vivant (Saint-Donat) dans les classes de CP à CE2.

5) MJC des 2 rives

Le centre de loisir renouvelle son intervention le mardi et jeudi soir de 16h40 à 17h50 : aide aux devoirs et une activité artistique par période.

Le point sur les inscriptions n'a pas encore été fait avec le directeur du centre.

6) Bibliothèque du village.

Nous pouvons enfin retourner à la bibliothèque du village pour faire des emprunts de livres.

7) Conseil municipal des enfants

Madame Pouilly est venue présenter le projet de conseil municipal des enfants.
Le projet a bien été accueilli par les enfants, 18 enfants se sont présentés à ces élections pour 15 postes.
Election vendredi 22 octobre à la salle communale (salle des associations), à partir de 13h30/45.
Choisir 15 candidats maximum sur les bulletins. Dépouillement et inauguration le samedi → 1ère réunion pendant les vacances scolaires, 1er évènement le 11 Novembre, 1er conseil municipal le 16 Novembre.
Mandat de deux ans. Prochaine élection octobre 2023.

8) Questions à la municipalité (axe 4 du projet d'école)

Nous remercions la mairie pour la création des grands placards dans toutes les classes du bâtiment beige.
Nous remercions aussi la mairie pour l'investissement informatique en lien avec la dotation de l'état : 30 tablettes, des ordinateurs portables dans les classes et des nouveaux vidéoprojecteurs.
Nous n'avons pas mis en place l'utilisation des tablettes nous attendons une formation qui doit commencer au mois de novembre pour pouvoir présenter des activités pleines de sens pour les enfants.
Merci pour les stores classe de M. Neuville.

Quelques demandes :
Dotation informatique : Des Chromecast, 6 ordinateurs portables en plus, un vidéo qui clignote (M.Neuville).

Grillage maternelle / primaire à revoir.
Nouvelle classe : chauffage à régler, odeur dans les sanitaires, un câble pas au bon endroit, problème compte photocopie.

Végétalisation de la cour (projet bien avancé) : présentation au directeur par la mairie le 9 novembre
Bac à sable : il ne reviendra pas. Problème d'hygiène.

Des enfants reviennent dans les classes après 16h30 et c'est interdit. Il faut l'autorisation d'un adulte de l'école pour cela. Ces rentrées tardives entrainent des problèmes au niveau du ménage et aussi au niveau de la sécurité.

Problème avec l'interphone : très bruyant. Personne ne peut ouvrir quand il n'y a personne chez M. Batigne et que le directeur est dans sa classe.

9) FCPE (axe 4 du projet d'école)

Remerciements pour les jeux pendant le temps de cantine et la mise en place des tableaux à craie.
La réservation pour la garderie et la cantine scolaire à deux jours est très appréciés par les parents.
Un mieux est noté au niveau de la communication en direction des parents pendant les incidents à la cantine.

Plus qu'une poubelle dans la cour, demande d'une seconde. Il faudrait aussi une poubelle dans les toilettes des filles.
Les enfants toujours autorisés à gouter à l'intérieur pendant l'hiver.
Ambroisie dans les remblais, attention aux allergies.
Cantine : Les parents remontent plusieurs réflexions malvenues faites par le personnel de cantine aux enfants ne mangeant pas de viande.
Encadrement de la cantine : difficile de trouver un personnel que pour la période du midi.
La FCPE se demande si les enseignants sont formés aux gestes des premiers secours ainsi que le personnel périscolaire. Une réflexion sur les risques à l'école sera menée dans l'année avec les enfants et les enseignants avec la collaboration de la FCPE.

La séance est levée à 20h23.

Le président : M. Pizieux Le secrétaire : M. Batigne